

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL NANTES

Du 26 Avril 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

HERVE Christophe	CFDT
MOALIC Anna	CFDT
AW Amadou	CFDT
BAUDRY Philippe	CFDT
GUILLET Thomas	CFDT

SUPPLEANTS

DORE Anne-Marie	CFDT
PENCHER Nicolas	CFDT
JANKOVSKY Sébastien	CFDT
HELLA Charles	CFDT

Diffusion :

Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

<http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp#>

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/DP2017.HTM

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

intranet

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intraLang=fr

extranet

<https://portal.mythalesgroup.com/emythales/organigramme.html>

REUNION

Présents :

AW Amadou CFDT
BAUDRY Philippe CFDT
GUILLET Thomas CFDT
HERVE Christophe CFDT
MOALIC Anna CFDT

ROBILLARD Fabrice, invité CFDT

Excusés :

DORE Anne-Marie
HELLA Charles CFDT
JANKOVSKY Sébastien CFDT
PENCHER Nicolas CFDT

Absents :

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Emmanuella MANCEAU	Responsable Ressources Humaines
Joseph KERBOURC'H	Responsable de site

QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

Questions d'ordre économique

Question 1)

Quelles sont les données économiques au dernier jour du mois dernier?

Paris & Ouest :

Région Transverse :

Les données économiques ont été communiquées en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

Rappel

En raison du caractère « confidentiel société » les informations données en séance ne seront pas transcrites dans le présent compte rendu. La mention écrite sera « *évoquée en séance* ».

Il appartient aux salariés désireux d'avoir plus d'informations de s'adresser aux élus DP.

Question 2)

Quelles sont les affaires et projets significatifs en cours : nombre de personnes travaillant sur l'affaire, date de fin ?

Réponse :

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Question 3)

Quelles sont les principales RAO actuellement suivies depuis la dernière réunion DP : État (en cours, remise, perdue, gagnée, ...), probabilités associées, dates prévues de remise de l'offre, date prévisionnelle de début d'affaires, nombre de salariés concernés par la réalisation sur le périmètre des élus DP de Nantes ?

Le sujet a été évoqué en séance et ne fait pas l'objet d'un compte rendu.

Plan de charge

Question 4)

Quel est le stand-by actuel (en nombre d'ETP, en nombre de personnes et combien sont en stand-by depuis plus de trois mois) et quelles sont les prévisions de stand-by (en nombre de personnes) pour le trimestre en cours et celui à venir ?

CCL LOU Nantes : 6,5 ETP actuellement (8 personnes), dont 0 de plus de 3 mois. Prévision de 3/4 à 3 mois

CCL LOM Cholet : 1 en début de mois, 2 pour le trimestre à venir.

CC OIC : 0 ETP

Question 5)

Pour les salariés en stand-by, y a-t-il des difficultés d'employabilité?

Réponse :

Il n'y a pas de difficulté d'employabilité particulière qui serait exclusivement liée aux domaines de compétences ou technologies maîtrisées par les salariés en stand-by.

Question 6)

Pour les salariés en stand-by et principalement pour ceux qui ont des difficultés d'employabilité, quelles sont les actions en cours et/ou envisagées pour réduire leur stand-by?

Réponse :

Plusieurs actions sont menées pour maintenir leur employabilité et leur permettre d'accélérer la reprise d'activité :

- Affectation sur des projets internes,
- Intégration en renfort sur les projets,
- Réponse aux appels d'offres,
- Formation,
- Préparation aux entretiens avant rencontre client.

Gestion du personnel

Question 7)

Effectif au dernier jour du mois dernier

Effectifs au 31 03 19	Total	dont contrats alternance	dont stagiaires
CTE	2		
DFC	4	1	
OIC	67	2	1
REG PO	78	1	4
REG TRANSV.	97	2	2
Total général	248	6	7

Agence de Nantes : Le cas échéant, quelles sont les causes des variations d'effectif du mois dernier (embauches CDI, embauches CDD, autres embauches, démissions, licenciements économiques et non économiques, fin de CDD, mutations, contrats de sous-traitance, fin de période d'essai) ?

Tableau des variations d'effectifs pour le mois dernier.

Régions Paris Ouest et Transverses rattachés au périmètre des élus DP de « Nantes »

	Paris Ouest et Transverses(*)	LOU Nantes + CTE	LOM Cholet	OIC Cholet
Entrée				
Embauche CDD				1 stagiaire
Embauche CDI			1	2
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres				
Sortie				
Fin de Premier CDD				
Fin renouvellement de CDD				
Mutation THALES Services				
Mutation THALES Autres			1	
Fin de période d'essais				
Licenciement				
Démission		1		1
Retraite				1
Rupture conventionnelle				
Sans variation de l'effectif				
Renouvellement de CDD				
Passage de CDD en CDI				

Question 8)

Périmètre DP de Nantes ➔ Nous vous demandons de remettre aux élus, une liste nominative du personnel entrant et sortant avec la date physique et éventuellement administrative.

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Temps de travail

Question 9)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel les informations suivantes concernant la période écoulée depuis la dernière réunion:

- Les repos compensateurs générés au titre des semaines de suractivité
- Les repos compensateurs pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivité
- Les primes allouées lorsque des repos compensateurs n'auront pas été pris

Réponse :

Les informations ont été communiquées en séance.

Question 10)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

- Les demandes de dérogations (pour travail des samedi/dimanche) arrivées depuis la dernière réunion DP.
- Les horaires réalisés suite aux demandes de dérogation (horaire de chaque salarié concerné jour par jour sur toute la semaine où a été demandée la dérogation)

Réponse :

Les informations ont été remises en séance.

Question 11)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du périmètre DP de Nantes au dernier jour du mois dernier :

CTE	2
CTE AGIL	1
CTE	1
CTE LIS	1
CTE	1
DFC	4
FONC CENTRAL	4
Fonctions centrales	4
OIC	66
DIR CC OIC	5
Activités OIC d'infogérance	3
Pôle	2
OIC ABLD	1
Activités OIC d'infogérance	1
OIC APPLIS	29
Activités OIC d'infogérance	29
OIC CLOUD	4
Activités OIC d'infogérance	3
Apprenti	1
OIC INFRAS	11
Activités OIC d'infogérance	11
OIC PIL PROD	14
Activités OIC d'infogérance	14
OIC RESEAU	2
Activités OIC d'infogérance	2
REG PO	74
CCR LOU PO	69
Autres	6
CIRTI-AT	3
Contrat Alternance	1
ENGIE - AT	1
EWR	2
GIE SIRH - AT	1
IGN	5
IMA - AT	2
ITS	1
LA POSTE - AT	11
MAAF - AT	1
OIC - Athena	2
OIC - Outillages	10
ORANGE - Switch	11
PARNASSE MAIF - AT	1
Pilotage CC	1
RATP - TMA SAE RER	3
SNCF - AT	2
TCS-EWR	1
TCS-GENPUB	1
TDMS - Lewis	1
Pole emploi - AT	2
DIR PO	4
BID	1
Commerce	3
P.INFOG	1
Pôle	1
REG TRANSV.	95
CCR LOM TSV	93
CCL LOM	2
Contrat Alternance	2
EWR	23
GIE SIRH - AT	1
ITS	32
LPA ES1	32
Pôle emploi	1
P.INFRA	1
Pôle	1
P.INTREG.TH	1
Pôle	1
Total général	241

Question 12)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel :

La répartition de l'effectif du personnel relevant des instances représentatives du personnel (IRP) du périmètre de Nantes travaillant hors de leur site de rattachement.

Sont donc inclus dans ce tableau le personnel :

- résidant à Nantes, en déplacement sur Niort ou autres
- résident à Niort, en déplacement sur Nantes ou autres

Résidant à	Lieu de mission	Nombre	Prévision de fin
Nantes (LOM)	Velizy	1	30/06/2019
Nantes (LOU)	Velizy	1	30/06/2019

Question 13)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel la liste des personnels empruntés des autres sites.

Réponse :

Aucun personnel emprunté.

Question 14)

Nous vous demandons de fournir aux délégués du personnel le nombre d'interventions qui ont eu lieu en Astreinte 24h/7 Heures Ouvrables / Heures Non Ouvrables pour le mois dernier par équipe pour OIC de PROD et INFRA Cholet.

Réponse :

Sur le site de Cholet, 114 astreintes ont été réalisées pour le mois de Mars. Ces astreintes concernent 24 personnes.

En Février, 113 astreintes ont été réalisées par 24 personnes.

En Janvier, 102 astreintes ont été réalisées par 23 personnes.

Question 15)

Pouvez-vous indiquer le % d'AT pour les CCL LOU, LOM, OIC et CTE pour les salariés du périmètre des élus DP de l'agence de Nantes ?

Réponse :

Voici la répartition pour les différents CCL sur le site de Nantes :

	AT	Forfait/plateaux
LOU	20%	80%
LOM	5%	95%
OIC	0	100%
CTE	N/A	N/A

Question 16)

Télétravail : pouvez-vous fournir le bilan semestriel fin 2018 ou la date de disponibilité du bilan semestriel ?

- nombre de nouvelle demandes pour du télétravail.
- nombre de demandes de changement de mode de télétravail.
- Combien de nouvelles demandes ont été acceptées / refusées sur chacun des centres de compétences du périmètre CCLOU, CCLOM, OIC Cholet ?
- Quel est le nombre de réversibilité ayant eu lieu à la demande du salarié ou de l'employeur ?

Réponse :

Le nouvel accord sur le télétravail chez Thales Services prévoit que les informations régulières sur ce sujet seront transmises au CE, CHSCT et à la Commission de suivi télétravail (puis quand elle sera créée à la Commission Locale QVT).

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFTD

FERMETURE DE SITE

1. Pouvez-vous diffuser la liste des fermetures de site client sur le mois de mai, sur l'été et également sur la fin de l'année ?

Réponse :

Le site TSGF est fermé les jours suivants :

- 31 mai 2019
- 16 août 2019
- 26, 27, 30 et 31 Décembre 2019

Nous n'avons pas d'autres informations de fermeture de sites clients à ce stade.

EXERCICE D'EVACUATION SEMESTRIEL

2. Pouvez-vous nous rappeler la date des derniers exercices incendies sur chacun des sites (Nantes et Cholet) ? Un nouvel exercice est-il planifié ?

Réponse :

Sur le site de Cholet, le dernier exercice a été mené le 17/12/2018.

Pour le site de Nantes, l'exercice a été mené le 19/07/2018.

Un prochain exercice est programmé sur Nantes avant la fin mai 2019.

CONGES

3. Pouvez-vous nous indiquer la procédure de report de congés ? Combien de jours pouvons-nous reporter ? Jusqu'à quelle date ?
Quelles seraient les raisons justifiant un refus ?

Réponse :

Comme chaque année, les congés doivent être tous pris d'ici le 31 mai.

Un report de congé ne peut être autorisé qu'à titre exceptionnel pour des impératifs opérationnels.

Dans ce cas, le report sera de 5 jours maximum, en motivant le report et en indiquant les dates de planification.

En terme de process, les éventuelles demandes de report sont transmises à l'assistante et la RRH par le manager.

Le report n'est pas accepté si le salarié n'a pas pris par ailleurs 12 jours consécutifs dans la période juin à octobre 2018.

Pour rappel, dans la limite de 10 jours par année civile, les salariés peuvent alimenter leur CET avec des jours de congés conventionnels (supra-légaux) et des jours de repos et JRTT salariés.

Les congés conventionnels peuvent être posés sur le CET entre le 1^{er} octobre et le ~~31-mai~~ pour les congés à solder au 31 mai de chaque année.

Les jours de repos et JRTT doivent être placés sur le CET avant le 30 juin.

CHANGEMENT DE FORFAIT JOURS

4. Pourriez-vous nous faire le bilan, sur notre périmètre, des changements de forfait jours:

Nombre de personnes à 214 jours :

Nombre de personnes à 210 jours :

Nombre de personnes à 206 jours :

Réponse :

Ce sujet ne relève pas de l'instance DP

FICHE DE POSITION

5. L'ensemble des salariés se sont-ils vu notifiés de leur fiche de position dématérialisée avant l'arrivée de la fiche de paie sur DIGIPOSTE?

Réponse :

Les managers devaient s'entretenir avec chaque salarié pour leur remettre la fiche de position. Les délais étant contraints, certains salariés peuvent ne pas avoir pas été contactés avant la réception de leur fiche de paie.

Les fiches de position sont accessibles à tous les collaborateurs via leur espace salariés sous e-HR Together.

Les salariés qui n'auraient pas eu d'échange avec leur responsable sur leur fiche de position peuvent s'adresser directement à leur responsable hiérarchique ou leur N+2 pour convenir d'un RDV.

CHOLET – FRAIS D'ADMISSION AU RESTAURANT D'ENTREPRISE

6. Lors de l'accès au restaurant d'entreprise choletais, un petit droit d'admission est facturé quotidiennement aux salariés. Ce droit d'admission est remboursé par l'entreprise via les IDS. Des bruits de couloir laissent apparaître une suppression éventuelle de ce remboursement. Qu'en est-il ?

Ce droit d'admission ne pourrait-il pas être directement versé par l'entreprise à la Sodexo ?

Réponse :

Le sujet va être regardé.

NANTES - DEMENAGEMENT

7. Où en sont les travaux dans les locaux provisoires ? A quand la date d'installation ?

Réponse :

L'aménagement des locaux provisoires du (R+1) du bâtiment THALES – 7 Avenue des améthystes est en cours de finalisation. Quelques contretemps sur l'installation de l'infrastructure réseau THALESNET et la sécurisation retardent notre installation dans les locaux. Les collaborateurs seront informés de la date d'installation dès que nous serons en mesure de déménager les premières équipes.

Planning des prochaines réunions DP

Mois	Dates	Salles
Mai 2019	Vendredi 17 mai 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Juin 2019	Vendredi 21 juin 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Juillet 2019	Vendredi 19 juillet 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Septembre 2019	Vendredi 20 septembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Octobre 2019	Vendredi 18 octobre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Novembre 2019	Vendredi 15 novembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes
Décembre 2019	Vendredi 19 décembre 10h	Salle de réunion Voyage à Nantes